

Infolettre n°15 - 03.02.2021

Le questionnement où nous sommes actuellement pèse sur chacun. Les mesures récentes seront-elles suffisantes? Un nouveau confinement est-il nécessaire, ou pas? Va-t-il se produire, ou non? Ne prenons pas ces interrogations de nos voisins, de nos amis, à la légère. Ne les traitons pas comme discussions de comptoir ou de salon. Pour l'immense majorité des franciliens, ces questions pèsent, souvent lourd: la santé de chacun dépend de l'épidémie, mais elle dépend aussi des contraintes que cette épidémie nous impose.

Alléger ce fardeau mental de l'incertitude, c'est notre responsabilité partagée. Cela passe par une explication de chaque instant : avancer pas à pas, faire au plus juste des connaissances et des données disponibles, ce n'est pas un tâtonnement qui nous laisserait indécis, c'est au contraire une forme de respect de nos contraintes de vie.

Mais nous savons tous que ces voisins, ces amis, malgré nos échanges, peuvent souffrir de la situation. Qu'ils ont, tout à la fois, peur de l'épidémie et peur pour leur emploi, qu'ils s'inquiètent des personnes âgées et du devenir des jeunes.

Plus que jamais, dans ces jours-ci, mettons à leur disposition les moyens, non pas de « promotion de la santé », mais de « promotion de *leur* santé », de « promotion de *notre* santé ». Les plateformes d'écoute sont ouvertes, les PMI fonctionnent, les inspecteurs de l'habitat insalubre font des visites à domicile, les médecins sont mobilisés... et bien d'autres.

Oui, le travail communautaire est en reconstruction permanente aujourd'hui, oui il doit s'adapter à chaque ins.tant. Mais sa nécessité n'a jamais été aussi forte

Luc Ginot,

Directeur de la Santé Publique

Les chiffres clés de 2021

77

interventions réalisées

2031

personnes rencontrées

2 486

masques distribués

789

flyers distribués

Retour sur la web conférence avec les associations partenaires

Lors de la réunion d'échange du 26 janvier, les associations partenaires ont témoigné à l'Agence leur intérêt pour le nouveau plan d'action « Covid Stop Ensemble », ses nouveaux objectifs pour renforcer l'efficacité de leurs interventions ainsi que la prise en compte de thématiques comme la santé mentale ou l'accès aux soins.

Elles ont également fait part des interrogations des habitants rencontrés concernant les nouvelles restrictions à venir. Mais ce sont leurs besoins en outils de communication sur la vaccination qui sont particulièrement importants à l'heure où il faut convaincre, orienter, accompagner les populations les plus fragiles. En effet, certaines personnes âgées, souvent isolées, rencontrent des difficultés dans les démarches de prise de rendezvous pour se faire vacciner.

Covid Stop Ensemble: tout savoir sur le programme et ses acteurs

L'ARS Ile-de-France vous propose sur son site internet **une page dédiée à « Covid STOP ensemble ».** Retrouvez sur cette page toutes les informations sur le programme de prévention, ses intervenants et leurs modalités d'actions, ainsi qu'une sélection de ressources utiles aux professionnels de terrain : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/dispositif-covid-stop-ensemble

Focus sur vos interventions : dans le Val d'Oise

L'association « Agir Pour un Engagement Citoyen » (APEC), basée à Sarcelles, cherche à renforcer les valeurs d'écoute, de partage, de solidarité, d'intégration dans la vie sociale, culturelle et professionnelle et à lutter contre toutes les formes de discrimination. Elle témoigne ici sur son adaptation au contexte de la reprise épidémique en misant sur les outils numériques.

« La plupart de nos actions sont menées à distance via des outils en ligne, et nous accompagnons des usagers pour les utiliser. Nous veillons également à la diffusion des informations pouvant leur être utiles en les traduisant dans différentes langues afin d'en augmenter la portée. Des vidéos tutoriels montées par l'association expliquent comment télécharger et utiliser les outils en ligne. Cette initiative a été très intéressante, elle a permis une meilleure efficacité lors des actions et un nombre moins important de décrochage chez les participants.

Cependant, nous rencontrons des difficultés avec certains habitants en situation de précarité qui n'ont pas toujours de connexion Internet, d'espace de travail convenable ou d'outils permettant d'accéder à Internet (smartphone, tablette, ordinateur...), il est alors difficile de garder des liens avec eux ».



(Intervention au Marché de Sarcelles des associations ACI-AFASE et APEC)

Réponses aux grandes questions sur la vaccination Covid-19?

Comment s'organise la prise de rendez-vous dans un centre de vaccination ?

La vaccination anti-Covid-19 est, depuis le 18 janvier, ouverte aux personnes âgées de plus de 75 ans et celles, quel que soit leur âge, présentant <u>une des pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie.</u>

Pour se faire vacciner, la prise de rendez-vous s'effectue soit en ligne sur les sites de réservation <u>Doctolib</u>, <u>Maiia</u> ou <u>Keldoc</u>, soit directement auprès des centres de vaccination (dont les coordonnées sont disponibles sur le site sante.fr), soit via le numéro vert national (0800 009 110).

Lors de la prise de rendez-vous, deux rendez-vous doivent être pris en même temps, pour la première et la deuxième injection. Les deux rendez-vous ont lieu au même endroit, à 28 jours d'intervalle.

Actuellement, vu la forte demande, il y a peu de rendez-vous disponibles mais de nouveaux rendez-vous seront ouverts prochainement. De nouvelles livraisons de vaccins puis de nouveaux vaccins permettront d'augmenter rapidement le nombre de personnes âgées en bénéficiant. La prise de rendez-vous en ligne peut poser des difficultés aux personnes les moins à l'aise avec Internet. La mobilisation de tous, proches, aidants et acteurs associatifs, est nécessaire pour permettre à tous et à toutes l'accès à la vaccination.

Pourquoi vacciner contre un virus qui ne cesse de muter?

Etant donné la circulation importante de la souche initiale de SARS-COV 2, il demeure essentiel de protéger la population des formes graves de la COVID-19 par la vaccination. A ce stade, les scientifiques du monde entier considèrent qu'il y a très peu de risques que le vaccin soit moins efficace sur le nouveau variant britannique par exemple. Très peu de risques ne veut pas dire absence de risques : des études sont menées pour vérifier que le vaccin reste efficace. On a de bonnes raisons d'espérer que le vaccin garde toute son efficacité puisque la protéine qui est mutée dans le variant anglais n'est pas la partie de la protéine qui est ciblée par le vaccin.

Comment sont surveillés les vaccins contre la Covid 19 ?

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ASNSM) met en place un dispositif spécifique de surveillance renforcée des effets indésirables sur le territoire français. Les objectifs sont de réaliser une évaluation continue de la sécurité des vaccins contre la Covid-19 afin d'être en capacité de prendre rapidement les mesures qui s'imposeraient et de permettre au Ministère chargé de la Santé d'adapter la stratégie de vaccination, si nécessaire.

La pharmacovigilance permettra ensuite de suivre chaque semaine l'évolution des effets indésirables, à partir des signalements qui peuvent être réalisés sur VACCIN COVID par le professionnel de santé et sur le site du Ministère chargé de la Santé (portail des vigilances) par les professionnels de santé ou par les patients euxmêmes.

L'ANSM a par ailleurs produit un <u>guide pratique d'aide à la déclaration d'effets médicamenteux indésirables</u> à destination des personnes vaccinées et de leur entourage. Les professionnels de santé ou les usagers pourront signaler ici tout effet indésirable à la suite d'une vaccination.

Boite à outils

Accès au calendrier 2021 du CODES 93 - Sessions de formation sur la Covid-19.

Santé BD propose des affiches et de nouvelles BD sur la vaccination Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur <u>le site de l'ARS</u> et celui de <u>PromoSanté</u> <u>Ille-de-France.</u>

<u>Partage de vos initiatives :</u> vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact: ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr